

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1XO Tél.: (418) 620-5010/ Fax: (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, **QUE** :

LES RÈGLEMENTS PORTANTS LES NUMÉROS

251

ABROGEANT LE RÈGLEMENT 233 ET FIXANT DE NOUVELLES NORMES SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

252

MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL N° 114, SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS

ONT ÉTÉ ADOPTÉS LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 NOVEMBRE 2020

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 502 RUE SAINT-LAURENT À SAINT-SIMÉON, PENDANT LES HEURES RÉGULIÈRES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE CINQUIÈME (5°) JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2020.

Gérald Bouchard

Directeur général / Secrétaire-trésorier adjoint / Greffier